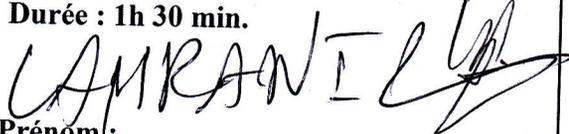


UNIVERSITE Mouloud MAMMARI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE
GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITE

2 eme année/ section A	Durée : 1h 30 min.
Année Universitaire : 2022-2023 / Semestre 6	
Nom :	Prénom :
Groupe :	Emargement :

Examen EMD : FINANCES PUBLIQUES

corrigé-type

Question n°1 (12 pts) : Répondre par vrai ou faux en justifiant votre réponse (si celle-ci est fausse)

- 1) Les fonctions régaliennes de l'État gendarme sont la santé, l'éducation et la protection sociale. (FAUX) 0.5
Les fonctions régaliennes de l'État gendarme sont la police, la justice, la défense et l'administration générale. (0.5)
- 2) Dans la loi de finances de l'État, le tableau d'équilibre montre le solde budgétaire équilibré de l'État. (FAUX) 0.5
Dans la loi de finances de l'État, le tableau d'équilibre montre le solde du budget général de l'État(0.5)
- 3) L'équivalence ricardienne réduit l'efficacité de la politique monétaire. (FAUX) 0.5
L'équivalence ricardienne réduit l'efficacité de la politique budgétaire. (0.5)
- 4) La croissance de la part des dépenses publiques dans le PIB peut s'expliquer par une augmentation de l'offre et de la demande de la dette publique. (FAUX) 0.5
La croissance de la part des dépenses publiques dans le PIB peut s'expliquer par une augmentation de l'offre et de la demande de biens et services publics. (0.5)
- 5) Le principe de l'annualité budgétaire implique qu'un engagement pluriannuel des dépenses est impossible. (FAUX) 0.5
Le principe de l'annualité budgétaire implique qu'un engagement pluriannuel des dépenses est possible. (0.5)
- 6) les administrations publiques centrales regroupent les collectivités locales et les organismes divers d'administration locale. (FAUX) 0.5
les administrations publiques locales regroupent les collectivités locales et les organismes divers d'administration locale. (0.5)
- 7) L'acte d'évaluation du budget est un acte à effet de prévision des recettes et des dépenses à réaliser au cours de l'année à venir. (FAUX) 0.5
L'acte de prévision du budget est un acte à effet de prévision des recettes et des dépenses à réaliser au cours de l'année à venir. (0.5)